



## Déclaration préalable CGT CHSCT Normandie de l'UI Normandie Centre.

A Caen, les 20 et 21 septembre 2018

Ce 20 septembre est une journée de grève dans toutes les UI de France. La CGT a pris ses responsabilités pour l'organisation de cette journée, tant les motifs sont nombreux.

Les besoins sont en constante augmentation pour maintenir et exploiter les réseaux actuels, pour développer et construire les réseaux de demain. Les enjeux sont primordiaux pour l'avenir d'Orange et de ses salariés sur le THD fixe et mobile.

### **Pourquoi un tel acharnement d'Orange pour démanteler son domaine technique ?**

Aujourd'hui avec la suppression de la moitié des UI et demain des DO, ce sont les moyens pour les salariés et les cadres de pouvoir réaliser leurs tâches et activités qui se délitent : depuis des mois, le projet de création de l'UI Normandie Centre, Unité officiellement mise en route depuis le 3 septembre a posé une chape de plombs sur notre région.

Les réorganisations entraînent des pertes de repères. Tous les services sont touchés. Les salariés ne comprennent plus le sens de leur travail, ils ne comprennent plus la politique de l'entreprise. D'ailleurs force est de constater, que le nombre de signalement de salariés en difficulté se multiplient auprès du service de médecine du travail. Nous noterons de sérieux problèmes dans l'Orne, le Calvados et au Havre. Nous ne doutons pas que l'ensemble des équipes soient impactées et pas seulement celles d'intervention. La politique de durcissement pour la prise de congé est certainement un des éléments déclencheur à ce malaise.

La centralisation de l'état-major sur Rouen et sur certaines villes qui sont moins nombreuses que les doigts d'une main, ne donne pas envie de postuler sur les postes de petits sites quand ils existent encore.

D'ailleurs, vis-à-vis de cet état-major, comment les salariés doivent-ils recevoir le fait que la sécurité ne fasse plus partie des responsabilités de l'unité. **La direction de la DO aurait-elle préférée y privilégier la communication, comme cela y est écrit dans les fonctions de la DRH ?**

Une réelle dynamique de recrutements est nécessaire en créant les postes utiles opérationnels (CAFs, Technicien(ne)s) et en stoppant la stigmatisation d'une forme d'inutilité des back-offices.

La direction invoque systématiquement, un seuil critique de l'unité en dessous duquel, la structure ne serait pas viable. Peut-être, mais la diminution des unités au seuil critique est de la seule responsabilité de la direction qui a organisé une déflation de l'emploi sans précédent dans l'entreprise, externalisant aujourd'hui plus de 80% des activités techniques.

La solution portée par la CGT se trouve dans la ré-internalisation des activités et des salariés.

### **Ce sera bon pour la qualité de service, pour l'emploi et les salaires !**

La journée de grève d'aujourd'hui trouvera inévitablement un prolongement le 9 octobre prochain dont les revendications sont cumulatives aux questions de la protection sociale, de la retraite et bien sûr de leur financement.

Pour terminer ce sujet, nous évoquerons l'agression dont a été victime la délégation CGT de la part de la direction lundi dernier. Le directeur a perdu son sang-froid et a expulsé

physiquement et par la force la délégation CGT de la salle des négociations sur les termes du préavis. Nous serons certainement amenés à nous revoir à ce sujet, dans un cadre plus approprié que le CHSCT.

Nous ne pouvons pas laisser cette séance de CHSCT sans parler de l'Avis de Danger Grave et Imminent concernant les nacelles de la marque Time / KLUBB qui font l'objet d'une très forte présomption de fraude et de falsification à la conformité CE.

**Il est vrai que ce problème se résoudrait plus facilement, si la direction n'appliquait pas la politique de l'autruche !**

Au CHSCT de l'UIN, la question de la dangerosité des nacelles n'est pas chose nouvelle, mais nous nous devons de rappeler quelques éléments essentiels au dossier.

Les élus CGT ont découvert il y a quelques mois, une forte présomption de fraude et de falsification à la conformité CE. Ils ont alerté la direction à plusieurs reprises, aussi bien au niveau local que national. La direction a laissé pourrir pour ne pas affronter les problèmes.

Des accidents graves ont eu lieu chez les sous-traitants Orange avec des nacelles de cette marque ces dernières semaines. A priori, pas de réaction de la direction, même, s'il est difficile aujourd'hui d'attribuer les causes à cette seule présomption de non-conformité. Mais si les nacelles ne sont pas certifiées, il y a fort à parier que les auteurs de la fraude et de la falsification portent une responsabilité. Responsabilité qui devra être partagée avec le donneur d'ordre « Orange » prévenus de longues dates des doutes de la CGT.

**La direction se mure dans la négation ! Se prendrait-elle pour les trois singes mystiques : « ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire »**

La CGT a été contrainte d'alerter la direction par voie réglementaire. Une enquête a été diligentée le jeudi 13 septembre. Sans accord sur des mesures de prévention, un CHSCT a été convoqué dès le lendemain matin. La direction y a appliqué la devise des trois singes mystiques, résultat pas solutions et pas de levée de l'ADGI.

Le dossier est maintenant dans les mains de l'inspection du travail qui semble avoir bien compris ce dossier et sa portée en matière de sécurité. La CGT tient aussi noter que nos craintes sont partagées unanimement par l'ensemble des organisations présentes au CHSCT vendredi dernier et nous les en remercions.

Comme la délégation du personnel au CHSCT de l'UIN, au sein de l'UINC, l'action de l'inspection du travail se porte d'abord sur la prévention et à l'élimination des risques de ces nacelles. C'est ainsi qu'il a demandé à la direction tous les documents officiels. Le dossier n'est pas clos et la CGT le suivra jusqu'au bout. Nous ne doutons pas que nos collègues chercheront eux aussi à connaître la vérité.

**En plus de se murer dans la négation, la direction veut maintenant punir les salariés !**

C'est ainsi qu'elle profère des menaces, par l'intermédiaire des chefs de groupes, de durcissement encore sur la prise de congé, d'externalisation complète des travaux sur le réseau BL et terminal... Elle est tellement revancharde qu'elle voudra punir tous les salariés.

S'il y a quelqu'un qui doit être punis, ce ne sont certainement pas les salariés, mais les dirigeants nationaux et locaux d'Orange qui ont mis à la disposition des salariés, des nacelles dont la certification est plus que douteuse.

Nous rappellerons l'**Article L4311-3**

*« Il est interdit d'exposer, de mettre en vente, de vendre, d'importer, de louer, de mettre à disposition ou de céder à quelque titre que ce soit des équipements de travail et des moyens de protection qui ne répondent pas aux règles techniques du chapitre II et aux procédures de certification du chapitre III. »*

**La CGT reste aux cotés de tous les salariés qui se sentiraient victimes ou menacés des agissements de la direction.**